



RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR
DES ENFANTS DE BUSSIGNY
ET VILLARS-STE-CROIX

BussiVillAje propose aux enfants de familles domiciliées sur les communes de Bussigny et Villars-Ste-Croix 3 types d'accueil : préscolaire, parascolaire (UAPE et APEMS), accueil familial de jour.

Le Réseau assure notamment la gestion de la liste d'attente, définit la politique tarifaire, finalise la facturation et attribue les subventions, tant aux parents qui y sont éligibles qu'aux structures d'accueil. Le nombre de familles concernées se monte actuellement à 600 environ.

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons :

**Un-e gestionnaire de dossiers spécialisés à 50-60%
Disponible au 1^{er} mars 2021 ou à convenir**

Votre **mission** consistera principalement à :

- requérir les documents nécessaires, calculer et notifier les décisions de subvention ;
- renseigner les bénéficiaires par téléphone, courriel ou sur rendez-vous ;
- suivre les dossiers faisant l'objet de rappels ou d'un contentieux et appuyer les directions de structures pour le traitement de ces cas ;
- épauler le secrétariat du Réseau.

Vos **qualités et compétences** :

- aisance avec les outils informatiques et goût pour les chiffres ;
- bonnes compétences organisationnelles et rigueur dans le suivi des dossiers ;
- aisance relationnelle avec les familles ;
- empathie et écoute active ;
- discrétion et respect de la confidentialité des informations ;
- compréhension de la situation globale des familles.

Exigences du poste :

- Titulaire d'un CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent ;
- Formation complémentaire en assurances sociales souhaitée ;
- Maturité professionnelle souhaitée ;
- Expérience de 2 ans dans le domaine du calcul de prestations souhaitée

Nous vous offrons un cadre de travail stimulant, convivial et agréable, et des conditions sociales et salariales attractives.

Pour tout **intérêt ou renseignement** complémentaire : Réseau BussiVillAje - Sarah Lofi - Rue de Lausanne 3, 1030 Bussigny - 021.544.27.50 - slofi@bussivillaje.ch

Délai : **15 février 2021**